



Fédération des syndicats de travailleurs du rail  
**Solidaires, Unitaires et Démocratiques**



**COMMUNIQUE DE PRESSE :**

## **UN NOUVEAU MINISTRE "D'APRES 29 MAI " ... QUI N'A RIEN DE PLUS A DIRE QUE SON PREDECESSEUR.**

**Audience des fédérations syndicales cheminotes auprès du ministre des transports le 30 juin 2005 :**

Cette audience fut une rencontre « courtoise », mais le nouveau ministre des transports, Monsieur Dominique PERBEN, n'a certainement pas pris (comme le gouvernement), la mesure du vote sanction du 29 mai. Il n'apporte aucune réponses aux questionnements des cheminot-e-s et a fortiori aux inquiétudes des usagers.

La Fédération SUD-rail a interpellé le ministre en rappelant que le rejet du projet traité constitutionnel Européen, le 29 mai dernier, ne saurait rester lettre morte et doit, par conséquent, avoir des répercussions visibles en particulier sur les orientations politiques relatives aux transports ferroviaires.

Nous avons interpellé le nouveau ministre sur l'avenir de la SNCF en tant qu'entreprise intégrée de service public : emploi, salaires, avenir du transport fret et voyageurs SNCF.

Sauf à affirmer que ce gouvernement ne mettra pas en cause le régime de retraite des cheminot-e-s, le ministre s'est borné à énumérer les orientations définies par son prédécesseur Monsieur De Robien. Ces mesures étaient déjà, pour le moins insuffisantes à maintenir un service public de qualité pour ses utilisateurs.

Sur l'emploi, le ministre rappelle juste que l'aide de l'état au fret est conditionnée à des engagements de hausse de productivité sans aucune prise en compte de l'intérêt social et environnemental ni les différences de traitements entre la route et le fer. Une politique volontariste, attentive à un moindre gâchis énergétique reste lointaine.

Concernant les salaires, il se retranche derrière la tenue d'une table ronde le 05 Juillet 2005 sans prendre un quelconque engagement en tant que ministre de tutelle.

Pour le développement du FRET ferroviaire, il est évidemment pour, mais évite soigneusement de parler de la mise en concurrence déjà effective.

A propos du service garanti, il noie le poisson en rappelant son intérêt pour le dialogue contractuel afin de trouver un équilibre entre les demandes des usagers, des politiques et des fédérations syndicales. Le tout sans revenir sur les dernières péripéties, en particulier, en Ile de France.

La fédération SUD-rail dénonce l'absence d'engagement du Ministre alors que celui-ci semble reconnaître qu'il s'est passé "quelque chose" le 29 mai. A craindre qu'il ne perçoive pas encore la prégnance de ce "quelque chose".

La fédération SUD-rail saura prendre ses responsabilités avec les salarié-e-s du rail et tous les défenseurs des services publics pour assurer les intérêts et les demandes des citoyens en matière de défense et de développement des services publics dont la SNCF.

Saint-Denis, le 30 juin 2005.